

maîtrise collective de la B.V.D.

stratégie de la Bourgogne comparée à la Bretagne

Étienne Petit

FR.G.D.S. Bourgogne
42, rue de Mulhouse
21000 Dijon

Objectifs pédagogiques

■ Connaître les stratégies de maîtrise collective de la BVD qui répondent à des besoins exprimés par les éleveurs et à leur situation épidémiologique spécifique.

■ Connaître deux approches différentes (la Bretagne et la Bourgogne) qu'il convient de connaître pour conseiller au mieux les éleveurs.

Essentiel

■ En Bourgogne, la lutte contre la B.V.D. repose sur :
- la maîtrise de l'expression clinique de la maladie, par la vaccination dans les élevages exposés aux contaminations (introduction, voisinage) ;
- un éventuel renforcement des mesures de biosécurité dans les élevages isolés et sensibles.

La maîtrise collective de la diarrhée virale bovine ou maladie des muqueuses (B.V.D.) a fait l'objet de nombreux débats à l'échelle française, et si en 1993, la maîtrise des cas cliniques a été retenue comme une priorité, le plan de maîtrise proposé alors guide aujourd'hui encore les interventions des G.D.S. dans les élevages touchés par la forme clinique de la B.V.D. Cet article présente les stratégies adoptées par la Bourgogne dans ses grandes lignes, en les comparant avec celles suivies pour la Bretagne. Il souligne la place des vétérinaires dans ces schémas, et tente de broser les perspectives.

Dans les zones allaitantes, la stratégie de protection ou d'assainissement pour laquelle a opté une région comme la Bretagne (*encadré 1*) n'était pas

envisageable, pour des raisons pratiques et économiques. Les G.D.S. de la zone allaitante ont d'abord suivi les orientations nationales, mais le développement du programme breton a suscité une réflexion plus adaptée à leur spécificité (*encadré 2*).

● En 2003, les représentants des G.D.S., des Groupements Techniques Vétérinaires (G.T.V.) et des Laboratoires Départementaux d'Analyses (L.D.A.) de Bourgogne se sont donc réunis pour analyser la situation, et pour définir une stratégie régionale.

LA STRATÉGIE CHOISIE EN BOURGOGNE

● La question de la B.V.D., notamment celle de son impact en élevage allaitant, a fait l'objet de débats et de recherches en région Bourgogne au milieu des années 90.

Une enquête sérologique, menée alors avec le G.T.V. Bourgogne, a montré une circulation assez importante du B.V.D.V., puisqu'un jeune bovin sur cinq se révélait séropositif.

À l'échelle des élevages, la circulation virale n'a cependant pas été statistiquement associée à l'expression d'une affection néonatale [6].

● Comme dans l'ensemble des départements à dominante allaitante, les G.D.S. de Bourgogne suivent les orientations nationales

— Encadré 1 - Le contexte historique avant la mise en place des plans d'action —

Au niveau national

● En 1993, une réflexion animée par la Fédération nationale des groupements de défense sanitaire du bétail (F.N.G.D.S.B) a réuni scientifiques, vétérinaires et groupements de défense sanitaire (G.D.S.) pour faire le point sur les connaissances sur cette maladie, et pour étudier les actions à envisager à l'échelle collective [12].

● Cette réflexion s'est poursuivie en 1999, au sein de l'Association pour la certification en santé animale (A.CER.S.A.), qui a étudié l'opportunité de créer une certification relative à cette maladie.

- Considérant qu'une telle certification mènerait à une éradication, l'A.CER.S.A. a réalisé un calcul économique, pour évaluer le rapport coût/bénéfice d'une stratégie d'éradication [7]. Le retour sur investissement a été estimé à un minimum de 15 ans, pour un département moyen français, sous certaines hypothèses jugées optimistes.

- Ce constat a conduit les responsables professionnels nationaux à rejeter une telle option.

En Bretagne, région d'élevage laitier

● En Bretagne, la situation épidémiologique, et surtout la motivation des professionnels, étaient différentes des réflexions nationales. Les G.D.S. bretons souhaitaient en effet sortir du programme, apparemment sans fin, de maîtrise des cas cliniques (près de 500 cas par an), qui devenaient récurrents pour certains élevages.

● Inspirés par le programme d'éradication suédois, les G.D.S. de Bretagne ont entrepris, dès 1998, une phase expérimentale basée sur le suivi sérologique de laits de tank, issus d'élevages laitiers d'une zone géographique limitée (projet Brocéliande).

● En 2001, ils ont décidé d'étendre ce suivi à tous les cheptels bretons, pour leur proposer une stratégie de protection ou d'assainissement, selon leur situation épidémiologique.

RUMINANTS

■ Crédit Formation Continue :
0,05 CFC par article